

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 16 Février, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Étaient également présents :

Mesdames BESNIER Anne-Charlotte – FRÉOUX Annette – GARANGÉ Anne-Marie – GUILLOU Annick – HENRIQUEZ Françoise – MORIO Estelle – PEZENNEC Micheline – PRÉVOST Brigitte
Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE STUNFF Patrice – NICOLAS Bernard

Absentes excusées - Procurations

Madame BUZARÉ Arlette donne pouvoir à Monsieur LE STUNFF Patrice
Madame SOARES Brigitte donne pouvoir à Madame PRÉVOST Brigitte
Monsieur LE GUENNEC Gwénaél donne pouvoir à Mme PEZENNEC Micheline

Absents :

Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

Secrétaire : Madame GARANGÉ Anne-Marie

Date de la convocation : 09 Février 2023

Date de l'affichage : 10 Février 2023

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

2023-04 VOTES DU COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER ET DE L'ERRD 2022 DE LA MAPA

Le compte de gestion de la MAPA, établi par le Trésorier, retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle de l'ERRD de la MAPA (extrait du compte de gestion joint. Le document complet peut être consulté auprès des services du CCAS).

L'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) établi par l'ordonnateur, remplace le compte administratif depuis la loi adaptation de la société au vieillissement. Les résultats de l'ERRD la MAPA pour l'exercice 2022 s'établissent comme suit :

DEPENSES	Fonctionnement	ERRD 2022
Groupe 1	Charges afférentes à l'exploitation courante	87 946,28
Groupe 2	Charges afférentes au personnel	627 173,89
Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	32 767,06
Total		747 887,23

RECETTES	Fonctionnement	ERRD 2022
Groupe 1	Produits de la tarification	736 560,48
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	29 002,39
Groupe 3	Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	17 850,90
Total		783 413,77
	Excédent antérieur reporté	55 677,81
Total		839 091,58

DEPENSES	Investissement	2022
chapitre 16	Dépôts et cautionnements	1 189,14
chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 208,55
Total		14 397,69

RECETTES	Investissement	2022
Chapitre 10	FCTVA	5 825,00
Chapitre 16	Dépôts et cautionnement	1 808,18
Total		7 633,18
	Excédent affecté à l'investissement	
Total		7 633,18

Les résultats de l'ERRD sont conformes aux résultats du compte de gestion établi par le trésor public.

Envoyé en préfecture le 24/02/2023

Reçu en préfecture le 24/02/2023

Affiché le 28/02/2023

ID : 056-265601211-20230216-D2023_04-DE

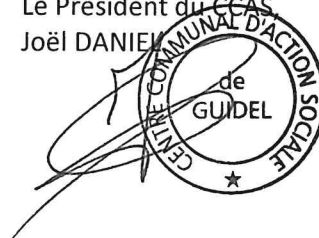
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité
(Le président ne prend pas part au vote)

- **APPROUVE** le compte de gestion établi par le trésor public.
- **APPROUVE** l'ERRD 2022 de la MAPA.

Pour extrait conforme,

GUIDEL, le 21 Février 2023

Le Président du CCAS
Joël DANIEL



Envoyé en préfecture le 24/02/2023

Reçu en préfecture le 24/02/2023

Affiché le **28/02/2023**

ID : 056-265601211-20230216-D2023_04-DE
